COMMISSION DES COUPES DU VAR

La Commission se réunit tous les Jeudis à 14h30
Tél. direct : 04.94.08.60.47

Réunion du Jeudi 6 Juin 2019
P.V. n° 26

Président : M. Lucien GERARD
Secrétaire : M. Jean-Michel DREYFUS
Représentant du CD : M. Jean-Paul RUIZ
Vice-Président délégué : M. Willy PONT

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de fin de saison 2018/2019

Compte rendu de fin de saison 2018/2019

La Coupe du Var saison 2018 / 2019 a connu un vif succès dans les différentes catégories, même si comme chaque année, la Commission a connu quelques soucis pour faire jouer les rencontres (intempéries, vacances, rencontres à jouer par les équipes de Ligue).

Les Finales des Coupes du Var Seniors, Jeunes et Féminines ont été jouées le Samedi 1er Juin et le Dimanche 2 Juin 2019 au complexe « Loulou Gaffre » à Pierrefeu.

LES VAINQUEURS

SENIORS : SC TOULON

U19 : S.C TOULON
U17 : COGOLIN
U15 : GARDIA CLUB

Féminines Seniors à 8 : LA LONDE
Féminines Seniors à 11 : SC TOULON

U18 Féminines : SIX FOURS LE BRUSC
U15 Féminines : FREJUS ST RAPHAEL

La Commission tient à remercier toutes les équipes participantes ainsi que les éducateurs pour le bon comportement et leur Fair-Play.

Merci aussi à la Mairie de PIERREFEU, au club local et à ses dirigeants pour la mise à disposition des installations et la parfaite organisation.

Prochaine réunion
Sur convocation

Président : M. Lucien GERARD
Secrétaire : M. Jean-Michel DREYFUS